

Questions orales

[Traduction]

LES POSTES

DEMANDE DE RÈGLEMENT SANS RECOURS À LA GRÈVE DU
CONFLIT AVEC LES FACTEURS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. J'ose croire qu'il est d'excellente humeur aujourd'hui, après son repas à la dinde de la fin de semaine.

Comme la négociation de la convention collective entre le syndicat des facteurs et le ministère des Postes est parvenue au stade où elle se fonde sur le rapport du conseil d'arbitrage, le ministre peut-il nous assurer que ces négociations seront menées à bonne fin sans qu'il y ait grève?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'aimerais pouvoir vous en assurer, mais ce serait très présomptueux de ma part de préciser le rôle que voudra jouer ou l'attitude que voudra prendre le syndicat. Il peut certainement recourir à la grève s'il le veut. Mais ce qui importe davantage, et ce qui est plus positif, c'est que le syndicat des facteurs et l'unité de négociation constituée de représentants du ministère des Postes et du Conseil du Trésor doivent se rencontrer plus tard au cours de la journée.

● (1420)

LE CAS DES TRIEURS ET LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES
OFFERTES AUX AUXILIAIRES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu le caractère toujours délicat des négociations avec les employés des postes, le ministre nous expliquerait-il pourquoi on n'a pas demandé aux trieurs et aux commis s'ils voulaient faire du temps supplémentaire pour venir à bout de l'arriéré de travail à Montréal, avant d'engager des auxiliaires?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, puis-je prendre quelques minutes de plus pour prévenir peut-être d'autres questions. Samedi, on a invité tous les employés des postes réguliers à faire du temps supplémentaire. Des 2,000 employés réguliers, plus de 600 ont accepté l'offre et sont venus travailler. Il y avait en outre 300 employés à temps partiel, qui travaillent généralement le samedi. C'est seulement après avoir réuni tous ces employés qu'on a embauché 150 auxiliaires. Il y aurait pu y avoir jusqu'à 2,000 employés réguliers qui auraient fait du temps supplémentaire samedi, s'ils avaient voulu profiter de l'occasion pour gagner leur salaire et demi. Il y a plus de dix millions d'objets de correspondance qui attendent dans les bureaux de poste de Montréal et qui appartiennent à la population canadienne, et je compte faire en sorte que le public reçoive ce courrier avec ou sans la collaboration d'une poignée de gens qui ne veulent pas respecter les règlements.

Des voix: Bravo!

M. Dinsdale: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. D'après les observations du ministre des Postes, je crois comprendre qu'il compte essayer d'en arriver à un règlement négocié des différends avec le syndicat des postiers, plutôt que d'inciter les préposés au tri et les commis à la grève avant que les facteurs ne débrayent légalement? Le président du syndicat a accusé le ministre d'essayer de recourir à la dernière méthode.

[M. Macdonald (Rosedale).]

M. Mackasey: Je remercie le député de sa question. La convention collective n'oblige nullement le ministre des Postes à consulter les syndicats lorsqu'il doit engager des auxiliaires. Cependant, j'ai cru qu'il serait approprié et simplement logique de consulter les syndicats. Nous avons eu ces dernières semaines une série de réunions et de consultations avec les syndicats au sujet de problème de la réduction de l'arriéré de courrier. A minuit jeudi, comme nous n'avions pas encore trouvé de solution satisfaisante à ce problème, nous avons informé le syndicat que nous serions obligés d'avoir recours à des auxiliaires le samedi suivant, mais que nous avons l'intention de poursuivre les consultations afin de trouver une solution acceptable pour le syndicat.

Malgré cela, les auxiliaires ont été expulsés par la force des bureaux de poste, de sorte que les personnes qui jugeaient que cette façon d'agir était de mise dans une démocratie, ont toutes été suspendues, dont onze indéfiniment, ce qui, j'espère, est le terme exact pour dire qu'elles ont été congédiées.

DEMANDE DE REPRISE DES ENTRETIENS SUR LA QUESTION
DES AUXILIAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Postes une question supplémentaire au sujet de ses ennuis avec les sédentaires de Montréal. Étant donné que les représentants du Syndicat des postiers du Canada ont déclaré qu'ils voulaient poursuivre les pourparlers et les entretiens sur la question des auxiliaires, le ministre des Postes ferait-il en sorte que les entretiens se poursuivent en vue de trouver une solution à ce différend?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): J'ai fait mieux, monsieur l'Orateur. Les consultations ayant repris hier, j'ai dû néanmoins me résoudre à mettre aujourd'hui d'autres employés en disponibilité. Je me demande vraiment ce qu'il est advenu de la bonne foi du syndicat.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisqu'il a parlé de bonne foi, le ministre des Postes dirait-il à la Chambre s'il estime qu'aller frapper chez les gens à 3 heures du matin pour leur annoncer leur mise en disponibilité est un procédé propre à améliorer les relations de travail dans les différents bureaux de poste?

M. Mackasey: Non, monsieur l'Orateur. Je vais y voir et m'assurer que des excuses appropriées sont faites à ces gens qui ne travaillent plus aux Postes. Je suis coupable de penser, je suppose, que l'employeur a pour tâche de diriger les Postes selon les dispositions de la convention collective à laquelle ont souscrit les syndicats il y a deux ans à la suite des négociations réglementaires.

LA POSSIBILITÉ D'AMÉLIORATION DE LA LIVRAISON DES
REVUES HEBDOMADAIRES

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Puis-je poser une question au ministre des Postes, monsieur l'Orateur? Quelle mesure le ministre se propose-t-il de prendre pour améliorer les livraisons postales et permettre ainsi aux hebdomadaires canadiens de diffuser rapidement et efficacement les informations aux lecteurs du pays, et pourrais-je ajouter non seulement dans la région immédiate...